

# LA SÉANCE D'HIER à la Chambre

SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE

## M. DOUSSAIN rapporte en faveur du projet

M. O. DOUSSAIN, rapporteur, justifie le vote de la proposition de loi. Le corps des généraux d'assurances comporte environ 15 000 titulaires d'emploi, dont la majeure partie est groupée en 174 syndicats professionnels, ayant leurs sièges dans les chefs-lieux de départements ou d'arrondissements de la France territoriale, de l'Algérie, du Maroc et de certaines colonies. Ces syndicats sont eux-mêmes groupés en une Fédération nationale dont le siège est à Paris.

Les agents généraux d'assurances utilisent un personnel salarié qui varie suivant les agences de 1 à 35 et même 40 employés auxiliaires. Dans l'ensemble, les agents généraux ont un nombre d'employés qui, dans les agglomérations importantes, représente un nombre d'employés par chef-lieu de département, par exemple dans les villes de Lille, Lyon, Marseille, Bordeaux, Nice, etc., des centaines de collaborateurs d'agences et de bureaux de réassurance et d'agences de placement, par ses collaborateurs, des conventions collectives de travail comportant des majorations de salaires et aussi des garanties de retraite.

Les agents généraux ont, dans un certain nombre de villes que nous venons de citer, accès immédiats au Palais de Justice, par la Jurisprudence civile et administrative, dans les carrières libérales non visées par les lois des 24 juillet et 31 décembre 1936, limitées au commerce et à l'industrie.

A Nice, M. J. M. Marseille, Saint-Etienne, Amiens, Grenoble, Le Havre, Montpellier, Nantes, Rennes, Tarbes, Nancy, Nîmes, des accords ont été signés avec ou sans réserves de droit. Ces conventions sont en application et par conséquent l'on ne saurait reprocher à la corporation des agents généraux de n'avoir pas réalisé la première et la plus nécessaire des conditions d'application de la loi, c'est-à-dire d'avoir obtenu, car c'était également légitime, des compagnies et sociétés qu'ils représentent, les contre-parties indispensables à la réalisation des avantages consentis par eux.

M. FIE BERENGER (Aube) présente des observations. M. FAUCHON (Aube) estime que le texte en discussion est insuffisant. Il le votera cependant. M. MARTEL (Savoie) parle dans le même sens. M. VALLAT (Ardèche) s'étonne que la Chambre n'ait pas adopté sans débat une proposition de loi qui tout le monde accepte. La séance aurait pu être plus utilement consacrée à une discussion sur la retraite des vieux ou la réforme électorale.

## LA SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI

La séance est ouverte à 15 h. 35, sous la présidence de M. Herriot au banc du gouvernement. M. Albert Sarraut, M. Campinchi, M. Pomaret. Le président annonce que la Chambre s'est réunie à 15 heures et que plusieurs propositions de résolution relatives à la retraite des vieux et à l'augmentation des allocations de chômage.

## Le budget de l'Algérie est voté à l'unanimité

Le gouvernement demande la discussion immédiate du budget de l'Algérie. M. SERDA, rapporteur expose que le budget ordinaire est de 1 960 millions de francs et le budget extraordinaire, de 740 millions pour un programme de grands travaux.

## Le budget de l'Algérie est voté à l'unanimité

Le président annonce que la Chambre a adopté le budget de l'Algérie à l'unanimité de 595 voix. M. SERDA, rapporteur expose que le budget ordinaire est de 1 960 millions de francs et le budget extraordinaire, de 740 millions pour un programme de grands travaux.

## Le budget de l'Algérie est voté à l'unanimité

Le président annonce que la Chambre a adopté le budget de l'Algérie à l'unanimité de 595 voix. M. SERDA, rapporteur expose que le budget ordinaire est de 1 960 millions de francs et le budget extraordinaire, de 740 millions pour un programme de grands travaux.

## Le budget de l'Algérie est voté à l'unanimité

Le président annonce que la Chambre a adopté le budget de l'Algérie à l'unanimité de 595 voix. M. SERDA, rapporteur expose que le budget ordinaire est de 1 960 millions de francs et le budget extraordinaire, de 740 millions pour un programme de grands travaux.

# LA DISCUSSION DU BUDGET AU SÉNAT

SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE

## M. Philip souligne l'insuffisance de l'augmentation du budget de l'Éducation Nationale

Le budget de l'Éducation nationale est examiné en premier lieu. M. Jean Philip, rapporteur spécial, constate que ce budget est en augmentation cette année de 100 millions, qu'une augmentation supérieure aurait été nécessaire pour faire face à l'augmentation des dépenses.

## M. PÉRI

M. PÉRI rappelle que quatre jours après la déclaration de M. Bonnet, le gouvernement italien a renoncé à l'accord de 1935. L'attitude de M. Bonnet a pu laisser croire à l'Italie qu'il y avait eu violence et de chantage pourrait être fructueux.

## M. de La Grange rapporte le budget de l'air

Le budget de l'air est mis en discussion. M. DE LA GRANGE, rapporteur, expose que le budget de l'air est en augmentation de 1 500 millions par rapport à l'année dernière.

## M. Jean ZAY

M. Jean ZAY rapporte aux orateurs. Il indique notamment qu'il entend donner à l'année supplémentaire de solidarité un caractère pré-professionnel, en envisageant l'organisation de classes intercommunales, dans la mesure où la question financière pourra être résolue.

## M. Georges Bonnet donne des explications concernant la note italienne

M. G. BONNET. Je tiens à répondre à la séance au sujet de la note à laquelle j'ai connu la note du gouvernement italien. Je n'ai connu cette note qu'après ma déclaration à la Chambre.

## M. Georges Bonnet donne des explications concernant la note italienne

M. G. BONNET. Je tiens à répondre à la séance au sujet de la note à laquelle j'ai connu la note du gouvernement italien. Je n'ai connu cette note qu'après ma déclaration à la Chambre.

## M. Georges Bonnet donne des explications concernant la note italienne

M. G. BONNET. Je tiens à répondre à la séance au sujet de la note à laquelle j'ai connu la note du gouvernement italien. Je n'ai connu cette note qu'après ma déclaration à la Chambre.

## M. Georges Bonnet donne des explications concernant la note italienne

M. G. BONNET. Je tiens à répondre à la séance au sujet de la note à laquelle j'ai connu la note du gouvernement italien. Je n'ai connu cette note qu'après ma déclaration à la Chambre.

## M. Georges Bonnet donne des explications concernant la note italienne

M. G. BONNET. Je tiens à répondre à la séance au sujet de la note à laquelle j'ai connu la note du gouvernement italien. Je n'ai connu cette note qu'après ma déclaration à la Chambre.

## M. Georges Bonnet donne des explications concernant la note italienne

M. G. BONNET. Je tiens à répondre à la séance au sujet de la note à laquelle j'ai connu la note du gouvernement italien. Je n'ai connu cette note qu'après ma déclaration à la Chambre.

## M. Georges Bonnet donne des explications concernant la note italienne

M. G. BONNET. Je tiens à répondre à la séance au sujet de la note à laquelle j'ai connu la note du gouvernement italien. Je n'ai connu cette note qu'après ma déclaration à la Chambre.

## M. Philip souligne l'insuffisance de l'augmentation du budget de l'Éducation Nationale

Le budget de l'Éducation nationale est examiné en premier lieu. M. Jean Philip, rapporteur spécial, constate que ce budget est en augmentation cette année de 100 millions, qu'une augmentation supérieure aurait été nécessaire pour faire face à l'augmentation des dépenses.

## M. PÉRI

M. PÉRI rappelle que quatre jours après la déclaration de M. Bonnet, le gouvernement italien a renoncé à l'accord de 1935. L'attitude de M. Bonnet a pu laisser croire à l'Italie qu'il y avait eu violence et de chantage pourrait être fructueux.

## M. de La Grange rapporte le budget de l'air

Le budget de l'air est mis en discussion. M. DE LA GRANGE, rapporteur, expose que le budget de l'air est en augmentation de 1 500 millions par rapport à l'année dernière.

## M. Jean ZAY

M. Jean ZAY rapporte aux orateurs. Il indique notamment qu'il entend donner à l'année supplémentaire de solidarité un caractère pré-professionnel, en envisageant l'organisation de classes intercommunales, dans la mesure où la question financière pourra être résolue.

## M. Georges Bonnet donne des explications concernant la note italienne

M. G. BONNET. Je tiens à répondre à la séance au sujet de la note à laquelle j'ai connu la note du gouvernement italien. Je n'ai connu cette note qu'après ma déclaration à la Chambre.

## M. Georges Bonnet donne des explications concernant la note italienne

M. G. BONNET. Je tiens à répondre à la séance au sujet de la note à laquelle j'ai connu la note du gouvernement italien. Je n'ai connu cette note qu'après ma déclaration à la Chambre.

## M. Georges Bonnet donne des explications concernant la note italienne

M. G. BONNET. Je tiens à répondre à la séance au sujet de la note à laquelle j'ai connu la note du gouvernement italien. Je n'ai connu cette note qu'après ma déclaration à la Chambre.

## M. Georges Bonnet donne des explications concernant la note italienne

M. G. BONNET. Je tiens à répondre à la séance au sujet de la note à laquelle j'ai connu la note du gouvernement italien. Je n'ai connu cette note qu'après ma déclaration à la Chambre.

## M. Georges Bonnet donne des explications concernant la note italienne

M. G. BONNET. Je tiens à répondre à la séance au sujet de la note à laquelle j'ai connu la note du gouvernement italien. Je n'ai connu cette note qu'après ma déclaration à la Chambre.

## M. Georges Bonnet donne des explications concernant la note italienne

M. G. BONNET. Je tiens à répondre à la séance au sujet de la note à laquelle j'ai connu la note du gouvernement italien. Je n'ai connu cette note qu'après ma déclaration à la Chambre.

## M. Georges Bonnet donne des explications concernant la note italienne

M. G. BONNET. Je tiens à répondre à la séance au sujet de la note à laquelle j'ai connu la note du gouvernement italien. Je n'ai connu cette note qu'après ma déclaration à la Chambre.

# ECHOS et CARNET

GALENDRIER. — Vendredi 26 décembre: Soleil: Lever, 11 h. 30; coucher, 6 h. 11. Aujourd'hui: Saint-Roger. — Demain: Saint-Basile.

MÉTÉOROLOGIE. — Station de Lille: Observations faites le 25 décembre, 1938, à 17 h. 45: Baromètre: 765 mm. 4; base de la nébulosité: 17 h. 45: 4 mm. 1; Thermomètre: Froid: 2,8; Minima: 0,2; Maxima: 4,6; 17 h. 45: 4 mm. 1; Hauteur d'eau tombée depuis la veille, à 17 h. 45: 0 mm. 2; Direction du vent: Sud-Ouest; Force: assez fort; Pas de nuages; Etat du ciel: couvert, brouillard, très brumeux; Prévisions pour aujourd'hui: Mauvais temps; assez froid; pluie.

## LES AFFAIRES PATHÉ-NATAN

Paris, 25. — M. Ledoux, le juge d'instruction chargé de l'enquête sur les affaires Pathé-Natan, a procédé, cet après-midi à une confrontation entre l'ingénieur grec Alexandre Johannides qu'assistait M. Tenger et l'homme d'affaires Jean Cerf qu'accompagnait M. Morcoy. On sait qu'après son arrestation, Johannides a fait des aveux complets concernant son rôle dans la création de la « S.E.M.A.G.I. », tandis que Cerf et Natan ont protesté avec énergie de leur innocence. Ainsi, la confrontation de cet après-midi a été-elle avérée particulièrement mouvementée.

## LES AFFAIRES PATHÉ-NATAN

Paris, 25. — M. Ledoux, le juge d'instruction chargé de l'enquête sur les affaires Pathé-Natan, a procédé, cet après-midi à une confrontation entre l'ingénieur grec Alexandre Johannides qu'assistait M. Tenger et l'homme d'affaires Jean Cerf qu'accompagnait M. Morcoy. On sait qu'après son arrestation, Johannides a fait des aveux complets concernant son rôle dans la création de la « S.E.M.A.G.I. », tandis que Cerf et Natan ont protesté avec énergie de leur innocence. Ainsi, la confrontation de cet après-midi a été-elle avérée particulièrement mouvementée.

## LES AFFAIRES PATHÉ-NATAN

Paris, 25. — M. Ledoux, le juge d'instruction chargé de l'enquête sur les affaires Pathé-Natan, a procédé, cet après-midi à une confrontation entre l'ingénieur grec Alexandre Johannides qu'assistait M. Tenger et l'homme d'affaires Jean Cerf qu'accompagnait M. Morcoy. On sait qu'après son arrestation, Johannides a fait des aveux complets concernant son rôle dans la création de la « S.E.M.A.G.I. », tandis que Cerf et Natan ont protesté avec énergie de leur innocence. Ainsi, la confrontation de cet après-midi a été-elle avérée particulièrement mouvementée.

## LES AFFAIRES PATHÉ-NATAN

Paris, 25. — M. Ledoux, le juge d'instruction chargé de l'enquête sur les affaires Pathé-Natan, a procédé, cet après-midi à une confrontation entre l'ingénieur grec Alexandre Johannides qu'assistait M. Tenger et l'homme d'affaires Jean Cerf qu'accompagnait M. Morcoy. On sait qu'après son arrestation, Johannides a fait des aveux complets concernant son rôle dans la création de la « S.E.M.A.G.I. », tandis que Cerf et Natan ont protesté avec énergie de leur innocence. Ainsi, la confrontation de cet après-midi a été-elle avérée particulièrement mouvementée.

## LES AFFAIRES PATHÉ-NATAN

Paris, 25. — M. Ledoux, le juge d'instruction chargé de l'enquête sur les affaires Pathé-Natan, a procédé, cet après-midi à une confrontation entre l'ingénieur grec Alexandre Johannides qu'assistait M. Tenger et l'homme d'affaires Jean Cerf qu'accompagnait M. Morcoy. On sait qu'après son arrestation, Johannides a fait des aveux complets concernant son rôle dans la création de la « S.E.M.A.G.I. », tandis que Cerf et Natan ont protesté avec énergie de leur innocence. Ainsi, la confrontation de cet après-midi a été-elle avérée particulièrement mouvementée.

## LES AFFAIRES PATHÉ-NATAN

Paris, 25. — M. Ledoux, le juge d'instruction chargé de l'enquête sur les affaires Pathé-Natan, a procédé, cet après-midi à une confrontation entre l'ingénieur grec Alexandre Johannides qu'assistait M. Tenger et l'homme d'affaires Jean Cerf qu'accompagnait M. Morcoy. On sait qu'après son arrestation, Johannides a fait des aveux complets concernant son rôle dans la création de la « S.E.M.A.G.I. », tandis que Cerf et Natan ont protesté avec énergie de leur innocence. Ainsi, la confrontation de cet après-midi a été-elle avérée particulièrement mouvementée.

## LES AFFAIRES PATHÉ-NATAN

Paris, 25. — M. Ledoux, le juge d'instruction chargé de l'enquête sur les affaires Pathé-Natan, a procédé, cet après-midi à une confrontation entre l'ingénieur grec Alexandre Johannides qu'assistait M. Tenger et l'homme d'affaires Jean Cerf qu'accompagnait M. Morcoy. On sait qu'après son arrestation, Johannides a fait des aveux complets concernant son rôle dans la création de la « S.E.M.A.G.I. », tandis que Cerf et Natan ont protesté avec énergie de leur innocence. Ainsi, la confrontation de cet après-midi a été-elle avérée particulièrement mouvementée.

## LES AFFAIRES PATHÉ-NATAN

Paris, 25. — M. Ledoux, le juge d'instruction chargé de l'enquête sur les affaires Pathé-Natan, a procédé, cet après-midi à une confrontation entre l'ingénieur grec Alexandre Johannides qu'assistait M. Tenger et l'homme d'affaires Jean Cerf qu'accompagnait M. Morcoy. On sait qu'après son arrestation, Johannides a fait des aveux complets concernant son rôle dans la création de la « S.E.M.A.G.I. », tandis que Cerf et Natan ont protesté avec énergie de leur innocence. Ainsi, la confrontation de cet après-midi a été-elle avérée particulièrement mouvementée.

## LES AFFAIRES PATHÉ-NATAN

Paris, 25. — M. Ledoux, le juge d'instruction chargé de l'enquête sur les affaires Pathé-Natan, a procédé, cet après-midi à une confrontation entre l'ingénieur grec Alexandre Johannides qu'assistait M. Tenger et l'homme d'affaires Jean Cerf qu'accompagnait M. Morcoy. On sait qu'après son arrestation, Johannides a fait des aveux complets concernant son rôle dans la création de la « S.E.M.A.G.I. », tandis que Cerf et Natan ont protesté avec énergie de leur innocence. Ainsi, la confrontation de cet après-midi a été-elle avérée particulièrement mouvementée.

## LES AFFAIRES PATHÉ-NATAN

Paris, 25. — M. Ledoux, le juge d'instruction chargé de l'enquête sur les affaires Pathé-Natan, a procédé, cet après-midi à une confrontation entre l'ingénieur grec Alexandre Johannides qu'assistait M. Tenger et l'homme d'affaires Jean Cerf qu'accompagnait M. Morcoy. On sait qu'après son arrestation, Johannides a fait des aveux complets concernant son rôle dans la création de la « S.E.M.A.G.I. », tandis que Cerf et Natan ont protesté avec énergie de leur innocence. Ainsi, la confrontation de cet après-midi a été-elle avérée particulièrement mouvementée.

# A BRUXELLES LE CORPS DE M. VANDERVELDE a été transporté à la Maison du Peuple

Des milliers d'hommes et de femmes ont défilé dans la chapelle ardente où le cercueil a été placé (DE NOTRE REDACTION BELGE)

Le corps de M. Vandervelde a été transporté à la Maison du Peuple de Bruxelles.

Avant le départ, un dernier défilé avait eu lieu à la maison mortuaire, rue de la Loi, dans la salle transformée en chapelle ardente. Parmi les derniers visiteurs, on remarquait: M. Janssen, ministre des Finances et l'envoyé spécial du gouvernement espagnol, les agissements frauduleux de Bernard Natan étaient devenus tels, à la fin de 1932, qu'ils se réunirent et se constituèrent un certain nombre d'informations.

Le cortège se dirigea vers la rue de la Loi. Arrivé devant la grille de la Chambre des Représentants, le cortège s'est arrêté et a été salué par le greffier de la Chambre, entouré de tout le personnel. Il s'est ensuite dirigé par la rue Royale, la place Royale, la rue de la Régence et le Sablon vers la Maison du Peuple.

Le cortège portait, à côté de la couronne de Mme Vandervelde, la couronne de Roi sur laquelle se trouvait une seule inscription: Léopold, sur un ruban tricolore.

La Maison du Peuple Lorsque le cortège arriva à la Maison du Peuple, le four est allé silencieux. Le corps a été transporté dans la grande salle du Café, transformée en chapelle ardente.

Le défilé A 13 h., le défilé des travailleurs de la capitale commença. Il dura jusqu'à 9 h. du soir. L'affluence fut surtout très grande à la fermeture des ateliers. Des milliers et des milliers d'hommes et de femmes défilèrent dans les rues.

Les délégations aux funérailles Parmi les délégations qui assisteront aux funérailles, vendredi, signales celle du parti S.F.I.O., composée de MM. Léon Blum, Grumbach, Zyromski, Séverac, Paul Faure; une délégation du groupe des députés socialistes français composée de MM. Géro, Le Troquer, Lussy, Andraud, Chaussegros-Lezang, Thiolas, Henri Salengro, Sion et Bedin.

Le défilé A 13 h., le défilé des travailleurs de la capitale commença. Il dura jusqu'à 9 h. du soir. L'affluence fut surtout très grande à la fermeture des ateliers. Des milliers et des milliers d'hommes et de femmes défilèrent dans les rues.

Les délégations aux funérailles Parmi les délégations qui assisteront aux funérailles, vendredi, signales celle du parti S.F.I.O., composée de MM. Léon Blum, Grumbach, Zyromski, Séverac, Paul Faure; une délégation du groupe des députés socialistes français composée de MM. Géro, Le Troquer, Lussy, Andraud, Chaussegros-Lezang, Thiolas, Henri Salengro, Sion et Bedin.

Le défilé A 13 h., le défilé des travailleurs de la capitale commença. Il dura jusqu'à 9 h. du soir. L'affluence fut surtout très grande à la fermeture des ateliers. Des milliers et des milliers d'hommes et de femmes défilèrent dans les rues.

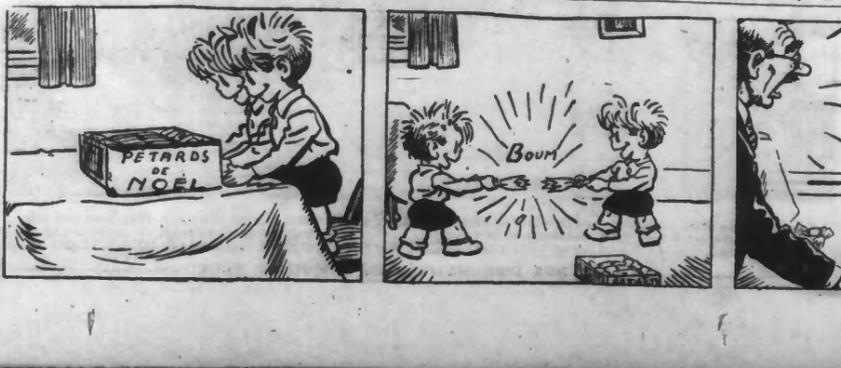
Les délégations aux funérailles Parmi les délégations qui assisteront aux funérailles, vendredi, signales celle du parti S.F.I.O., composée de MM. Léon Blum, Grumbach, Zyromski, Séverac, Paul Faure; une délégation du groupe des députés socialistes français composée de MM. Géro, Le Troquer, Lussy, Andraud, Chaussegros-Lezang, Thiolas, Henri Salengro, Sion et Bedin.

Le défilé A 13 h., le défilé des travailleurs de la capitale commença. Il dura jusqu'à 9 h. du soir. L'affluence fut surtout très grande à la fermeture des ateliers. Des milliers et des milliers d'hommes et de femmes défilèrent dans les rues.

Les délégations aux funérailles Parmi les délégations qui assisteront aux funérailles, vendredi, signales celle du parti S.F.I.O., composée de MM. Léon Blum, Grumbach, Zyromski, Séverac, Paul Faure; une délégation du groupe des députés socialistes français composée de MM. Géro, Le Troquer, Lussy, Andraud, Chaussegros-Lezang, Thiolas, Henri Salengro, Sion et Bedin.

Le défilé A 13 h., le défilé des travailleurs de la capitale commença. Il dura jusqu'à 9 h. du soir. L'affluence fut surtout très grande à la fermeture des ateliers. Des milliers et des milliers d'hommes et de femmes défilèrent dans les rues.

Les délégations aux funérailles Parmi les délégations qui assisteront aux funérailles, vendredi, signales celle du parti S.F.I.O., composée de MM. Léon Blum, Grumbach, Zyromski, Séverac, Paul Faure; une délégation du groupe des députés socialistes français composée de MM. Géro, Le Troquer, Lussy, Andraud, Chaussegros-Lezang, Thiolas, Henri Salengro, Sion et Bedin.



« DÈDÈ ET DOUDOU », LES JUMEUX FACÉTIEUX